

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Chermignon	Installations sportives et touristiques de Crans	Architectes résidant dans le canton du Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1982, aux architectes valaisans établis en Suisse et sur invitation à un certain nombre d'architectes de Suisse romande et du Tessin sélectionnés après dépôt de leur candidature (jusqu'au 11 juin 1982)	15 nov. 82 (21 juin 82)	13/82 B 78
Moneta AG und Einwohnergemeinde Baden	Überbauung am Cordulaplatz/Hintere Metzgasse in Baden, CP	Architekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 in Baden niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie Architekten mit Bürgerrecht in Baden	19 nov. 82 (30 juillet 82)	
Stadt Thun	Überbauung des Mühlenareals, Thun, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Bern ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind	3 déc. 82 (19 juin 82)	
Fondation pour l'Ecole de la construction et la FVE	Ecole de la construction et bâtiment administratif de la FVE à Tolochemaz	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois et établis professionnellement dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1981. Les concurrents peuvent collaborer avec un ingénieur civil	10 déc. 82 (1 ^{er} oct. 82)	13/82 B 78
Commune de Satigny GE	Salle omnisports et locaux annexes, CP	Architectes genevois établis dans le canton de Genève; architectes confédérés domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1980; architectes étrangers domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1972	20 déc. 82 (10 sept. 82)	15-16/82 B 86
Commune de Chêne-Bougeries GE	Aménagement du village de Chêne-Bougeries, CI	Concours ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture domiciliés à Genève avant le 1 ^{er} janvier 1979, ainsi qu'à tous les architectes et étudiants en architecture genevois, quel que soit leur domicile	29 déc. 82	11/82 B 70
Ministère français de la Culture	Concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau	Architectes d'intérieur, designers et plasticiens	29 déc. 82	18/82 B 97
Office des constructions fédérales, Lausanne	Logements (appartements et villas), Préverenges, CP	Tous les architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1981, domiciliés dans le canton de Vaud ou originaires de ce canton, pour autant qu'ils puissent être reconnus par le Conseil d'Etat	24 janvier 83 (6 sept. 82)	14/82 B 82
Baudepartement des Kantons Solothurn	Kantonsspital in Olten, CP	Selbständige Architekten, die seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben und seit diesem Datum selbständig sind, ferner alle seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn heimatberechtigten selbständigen Architekten, die seit diesem Datum selbständig sind	11 février 83 (23 juillet 82)	
Etablissement public pour l'aménagement de la région Défense, Etat français	Concours international, Centre international de la Communication, deux ministères, Paris, CP	Les concurrents devront justifier du droit d'exercer la profession d'architecte dans leur pays, avoir déjà réalisé un bâtiment public ou un ensemble de logements, avoir déjà participé à un concours d'architecture national ou international	1 ^{er} mars 83 (30 sept. 82)	18/82 B 98
Verwaltungskommission des Bezirksspitals St. Josef, Tafers	Umbau- und Erweiterungsbau des Bezirksspitals, CP	Alle im Kanton Freiburg heimatberechtigten oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) und im Berufsregister des Kantons Freiburg oder im REG eingetragenen, selbständigen Architekten	31 mars 83 (6 sept.- 4 octobre 82)	
Ville de Nyon	Concours d'architecture pour la construction du collège secondaire des Ruettes, CP	Concours ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés et exerçant leur activité professionnelle dans les districts de Nyon, de Rolle, d'Aubonne et de Morges, avant le 1 ^{er} janvier 1982	18 février 83 (30 nov. 82)	23/82 B 126
Stadt Biel, PTT, Schweiz. Mobiliarversicherung	Reitschulareal Biel, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Jan. 1981 in den Kantonen Bern, Jura, Neuenburg und Solothurn ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Biel heimatberechtigt sind.	2 mai 83 (15 nov. 82)	

Nouveaux dans cette liste

«Oeuvre»	Concept global de collecte, de ramassage et d'éventuelle récupération des déchets nocifs, CI	Créateurs professionnels et étudiants des écoles d'art domiciliés en Suisse depuis au moins 3 ans	23 février 83 (31 oct. 82)	20/82 B 110
Commune d'Ayent VS	Aménagement d'espaces publics à Saint-Romain, commune d'Ayent, PI	Concours ouvert aux architectes domiciliés dans la commune depuis le 1 ^{er} janvier 1982 ou originaires d'Ayent, établis en Valais	14 mars 83 (12 nov. 82)	

Carnet des concours

2^e prix du Crédit Suisse de la création artisanale et industrielle à Genève

Ouverture

Instauré en 1981 par le Crédit Suisse, à l'occasion de son 75^e anniversaire, ce prix a pour vocation de distinguer « tout ouvrage présumé économiquement exploitable, nouvellement créé ou développé ou qui incorpore une nouveauté ou dont l'application est nouvelle. L'ouvrage considéré doit pouvoir être rattaché aux secteurs économiques primaire ou secondaire. Le domaine culturel est exclu. »

Selon ses promoteurs « l'institution de ce prix doit contribuer à encourager la recherche appliquée à Genève en récompensant les auteurs des meilleures créations ». Le caractère genevois du prix est confirmé par le fait que « les auteurs des créations doivent être domiciliés, personnellement ou professionnellement, à titre permanent, dans le canton de Genève ».

Rappelons que le prix est d'un montant de Fr. s. 15 000.—, éventuellement divisible, et qu'il est accompagné d'un diplôme attestant son attribution. De plus le Crédit Suisse entend tout mettre en œuvre pour faire largement connaître le ou les auteurs et leurs mérites et contribuer ainsi au succès de leurs entreprises.

Collège secondaire des Ruettes, Nyon

Ouverture

La commune de Nyon organise un concours de projets en vue de la réalisation d'un collège secondaire, d'installations sportives, et d'un organisme de protection civile, au lieu dit « La Morâche ». Le concours est ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés et exerçant leurs activités professionnelles dans les districts de Nyon, de Rolle, d'Aubonne et de Morges, avant le 1^{er} janvier 1982. Le jury est composé comme suit:

MM. Roger Paréaz, préfet du district de Nyon, président; Paul Vallotton, architecte SIA, Lausanne, vice-président; G. F. Thuillard, municipal; R. Balestra, directeur du collège secondaire de Nyon; B. Meuwly, architecte FAS/SIA, Lausanne; K. Aellen, architecte FAS/SIA, Berne; R. Froidevaux, architecte FAS/SIA, Lausanne, membres; G. Dupérier, architecte SIA, Bassins; S. Rolli, adjoint à l'administration scolaire, membres suppléants.

Une somme de 80 000 fr. est mise à disposition du jury pour l'attribution de 7 à 8 prix, ainsi qu'une somme de 10 000 fr. pour d'éventuels achats. Les architectes ayant le droit de participer peuvent obtenir les documents jusqu'au 30 novembre 1982, moyennant un dépôt de 200 fr.

Les projets devront être adressés à l'Administration scolaire, ch. de Prélaz 5, collège du Rocher, 1260 Nyon, jusqu'au 18 février 1983 à 17 h. A cette adresse, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., il est possible de consulter le dossier de concours. Les questions relatives au concours doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus jusqu'au 30 octobre 1982 anonymement. Les architectes concurrents peuvent collaborer avec un bureau d'ingénieurs civils; le bureau d'ingénieurs ayant collaboré avec l'architecte qui sera retenu pour la poursuite des études en vue de l'exécution, sera mandaté pour les travaux relevant de sa spécialité.

Objet du concours: il s'agit d'un nouvel établissement scolaire destiné à recevoir les élèves les plus jeunes de la scolarité secondaire, de 10 à 13 ans. Le terrain est situé à proximité du centre géographique de la ville, offrant un certain nombre de commodités quant aux accès piétonniers. L'établissement comportera 32 classes qui représentent un effectif de 808 élèves au maximum. Les structures d'accueil devront faire l'objet d'une attention particulière vu le nombre important des élèves forains (plus de deux tiers de l'effectif). Le futur complexe devra être fonctionnel, simple dans la conception des bâtiments et des locaux, souple et fonctionnel dans les aménagements intérieurs, adapté à l'âge des futurs élèves et bien intégré dans la cité.

Congrès

Société française des thermiciens

Programme d'hiver

Le programme général d'activité de la Société est paru.

Il comprend des rencontres, des journées et des demi-journées d'information, un colloque national sur les échangeurs le 24 novembre 1982, et le congrès « Mesucora 82 », à Paris, du 6 au 8 décembre 1982.

Programme, renseignements et inscriptions au secrétariat de la Société, rue de la Source 28, F-75016 Paris (tél. (1) 224 59 35, l'après-midi).

Aménagement et équipement des villes

Genève, 17-21 janvier 1983

Des conférences spécialisées auront lieu dans le cadre de la manifestation organisée sous ce thème, qui comprendra une exposition internationale de matériels, techniques et services.

Programme, renseignements et inscriptions au secrétariat des conférences, 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08 (France).

« Auftragsabwicklung im kleineren und mittleren Projektierungsbüro »

Zurich, 25 novembre 1982

La journée d'études organisée par la SIA sous ce thème aura lieu en allemand.

Finance de participation: Fr. 120.— (membres SIA 90.—, GSG 70.—) y compris documentation, apéritif et repas de midi. Programme, renseignements et inscriptions au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

Maintenance, révision et renouvellement d'unités turbine-générateur d'installations de force motrice hydraulique

Rheinfelden, 20-21 janvier 1983

Le programme de ces Journées techniques peut être demandé à l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, Rütistrasse 3A, 5401 Baden, tél. (056) 22 50 69.

Inscription à la même adresse jusqu'au 30 novembre 1982. Coûts des journées, y compris deux déjeuners, cafés, dîner du jeudi, excursion, transports par autocars, documentation: Fr. 320.—.

Les exposés seront tenus en allemand et en français, sans interprétation simultanée.

Logement à la charge des participants, réservations possibles par l'Office du tourisme de Rheinfelden, case postale 105, 4310 Rheinfelden, jusqu'au 30 novembre 1982.

Les textes des exposés seront adressés aux participants ultérieurement. D'autres communications paraîtront dans la revue « wasser, energie, luft — eau, énergie, air ».

Management and Quality Control of Ground Water with Special Emphasis on Fractured Rock Aquifers

4^e cours international sur les eaux souterraines

Zurich, 7-11 mars 1983

Ce cours sera donné à l'EPFZ Hönggerberg par les professeurs J. Bear, Technion, Haïfa, et W. Stumm, EPFZ, et par MM. R. Schwarzenbach, EPFZ, et L. Kinaly, Université de Neuchâtel.

Il s'adresse aux ingénieurs civils et du génie rural, hydrologues, géologues et aménagistes intéressés à la projection et l'exploitation de systèmes de nappes souterraines inclus de rocs, dont la qualité de l'eau est spécialement importante. Les thèmes principaux du cours sont: le courant dans la zone saturée, en considérant les discontinuités géologiques, la propagation de polluants, y inclus les nucléides, bases géochimiques, mesures de protection et méthodes d'exploitation. Une importance particulière sera accordée à l'évaluation

et l'application de stratégies pour la protection des nappes souterraines. Le cours sera donné en anglais.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 31 janvier 1983): Institut d'hydromécanique et d'aménagement des eaux, Ecole polytechnique fédérale, Hönggerberg, 8093 Zurich.

Earthquake Relief in less Industrialized Areas

Zurich, 28-30 mars 1984

C'est le thème du symposium international organisé à l'EPFZ par la SIA avec le concours d'un certain nombre d'institutions, dont la Croix-Rouge internationale et la Croix-Rouge suisse, Caritas suisse, la Commission nationale pour l'UNESCO. Le but en est d'étudier les conséquences économiques des effets des séismes, l'organisation des secours, la reconstruction. Les auteurs de contributions éventuelles sont priés d'envoyer leur résumé (en français ou anglais) pour le 15 juin 1983; ils recevront une réponse avant le 15 juillet 1983 et le dernier délai de remise des manuscrits sera le 30 octobre 1983.

Programme, renseignements et adresse pour toute correspondance: secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich (tél. 01/201 15 70).

EPFZ

Conférences

Le programme des conférences publiques de sismologie données au semestre d'hiver 1982/1983 est paru.

« Nachweis der Tragfähigkeit von Stahlbetontragwerken unter Erdbebenwirkung », par le professeur G. König, Technische Hochschule Darmstadt, le mardi 8 février 1983 à 17 h. en l'auditoire HIL E4, EPFZ-Hönggerberg.

« Modelle und Berechnungsverfahren für das Rissverhalten von unarmierten Betonbauten unter Erdbebenbeanspruchung », par P. Skrakerud, Dr. sc. techn., Oslo, le mardi 22 février 1983 à 17 h., en l'auditoire HIL E3, EPFZ-Hönggerberg.

D'autre part, une série de conférences sera donnée en avril par le professeur N. N. Ambraseys, Imperial College, Londres, professeur invité à l'EPFZ (auditoire à préciser ultérieurement): « Generic causes of earthquakes », le lundi 11 avril 1983; « Primary effects of earthquakes », le mardi 12 avril 1983; « Secondary effects of earthquakes », le mercredi 13 avril 1983; « Seismic risk evaluation (Hazard and vulnerability) », le mardi 14 avril 1983; « Case histories of destructive earthquakes », le vendredi 15 avril 1983.

Toutes ces conférences auront lieu de 16 h. à 18 h., seront suivies d'une discussion jusqu'à 19 h. au plus tard ainsi que d'un repas en commun.